

Stratégie ontarienne pour le bien-être en milieu scolaire

Fiche de renseignements à l'intention des parents

Le bien-être est considéré comme un facteur influençant grandement la réussite des élèves. Ces derniers n'apprennent pas s'ils ne se sentent pas en sécurité à l'école, s'ils ont le sentiment d'y être exclus, si leur santé mentale est compromise ou s'ils n'ont pas les outils ou la motivation nécessaires pour adopter un mode de vie sain et actif aussi bien à l'école que dans leur communauté. Les enfants et les élèves qui savent établir et maintenir des relations solides et une image positive d'eux-mêmes sont les mieux placés pour réaliser leur plein potentiel.

La Stratégie pour le bien-être en milieu scolaire du ministère de l'Éducation repose sur la promotion de quatre composantes clés :

- **une bonne santé mentale** : aider les conseils scolaires à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies de santé mentale et de lutte contre les dépendances, et travailler avec le personnel scolaire afin d'influer de façon positive sur la santé mentale de tous les élèves, notamment des élèves qui sont aux prises avec des problèmes de santé mentale ou de dépendance.
- **des écoles sécuritaires et accueillantes** : établir les exigences que les conseils scolaires doivent respecter afin d'offrir des milieux d'apprentissage sécuritaires, inclusifs et tolérants qui favorisent le rendement et le bien-être de chaque élève. Ce travail consiste également à mettre fin à l'intimidation et à instaurer un climat scolaire positif.
- **des écoles saines** : instaurer les conditions d'apprentissage dont les élèves ont besoin pour réaliser leur plein potentiel et pour adopter un mode de vie actif et sain et le conserver toute leur vie durant.
- **l'équité et l'éducation inclusive** : cerner et éliminer les préjugés discriminatoires et les obstacles systémiques en vue de favoriser le rendement et le bien-être des élèves dans le respect des différentes identités et des forces de toutes et de tous.



Qu'est-ce que le bien-être?

Le bien-être est l'image positive de soi, l'état d'esprit et le sentiment d'appartenance que nous avons lorsque nos besoins en matière de développement cognitif, émotionnel, social et physique sont satisfaits. Dans le contexte des programmes de la petite enfance et dans les milieux scolaires, soutenir le bien-être consiste à aider les enfants et les élèves à être plus résilients, pour leur permettre de faire des choix sains qui favoriseront leur apprentissage et leur rendement actuels et futurs.

Qu'est-ce qui constitue le bien-être?

L'approche du Ministère se concentre sur les quatre éléments constitutifs du bien-être suivants :

- **Cognitif** — Acquisition de capacités et d'aptitudes comme la pensée critique, la résolution de problèmes, la créativité, la flexibilité et l'innovation.
- **Émotionnel** — Apprentissage des moyens de vivre ses émotions et de savoir les reconnaître, les gérer et s'y adapter. Cet élément comprend également l'acquisition de l'empathie, de la confiance, de la détermination et de la résilience.
- **Social** — Développement de la conscience de soi, notamment d'un sentiment d'appartenance, de la capacité de collaboration, des relations avec les autres et de compétences en communication.
- **Physique** — Développement du corps, lequel est influencé par l'activité physique, le sommeil, une alimentation saine et des choix de vie sains.



La promotion du bien-être passe par la promotion de milieux d'apprentissage qui tiennent compte de ces quatre éléments. Pour être en mesure de favoriser le bien-être et le rendement des élèves, les éducatrices et éducateurs et le personnel doivent avant tout être motivés et fiers de leur travail.

Prochaines étapes

Nous allons travailler de concert avec nos partenaires en éducation, notamment avec les conseils scolaires, pour mieux définir le bien-être, pour savoir ce qui nous permettrait d'y contribuer et pour déterminer comment le mesurer. Nous comptons également tirer des leçons de l'excellent travail mené en matière de promotion du bien-être au sein du système d'éducation de l'Ontario. Nous pourrions ainsi mieux cerner les façons de mesurer le bien-être en vue de nous aider à instaurer des milieux d'apprentissage positifs, qui sont une condition préalable à tout travail de soutien. Nous pourrions ensuite trouver des façons d'améliorer le niveau de bien-être des élèves dans l'ensemble de la province.

En plus du travail que nous menons auprès des élèves des écoles élémentaires et secondaires, nous étendrons la portée de cette stratégie pour cibler le système de la petite enfance, notamment les jeunes enfants, les éducatrices et éducateurs et les membres du personnel.

Nous voulons que l'ensemble des enfants, des élèves et du personnel scolaire se sentent soutenus en ce qui a trait à leur bien-être cognitif, émotionnel, social et physique. Nous savons que les enfants et les élèves obtiendront de meilleurs résultats s'ils ont une santé mentale et physique optimale, une image positive d'eux-mêmes, un état d'esprit sain, un sentiment d'appartenance et les compétences nécessaires pour faire de bons choix.

La province est déterminée à aider les élèves à acquérir les connaissances et les aptitudes contribuant au bien-être qui leur permettront de devenir des citoyens sûrs d'eux, capables et bienveillants.

La promotion du bien-être est l'un des quatre objectifs énoncés par le Ministère dans son document intitulé *Atteindre l'excellence : Une vision renouvelée de l'éducation en Ontario*. Pour en savoir plus, consultez ontario.ca/visionedu.